

La Validation des Acquis de l'Expérience

Attention : Ces deux dispositifs s'adressent uniquement aux salarié(e)s et aux bénévoles du réseau des MJC de Midi Pyrénées.

L'Institut de Formation à l'Animation (IFA), service de formation de la Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées, sous l'égide de la Confédération des MJC de France et en partenariat avec l'Université de Paris Est Créteil (UPEC), organise une 8^{ème} session de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'acquisition de la licence professionnelle :

« *Management des organisations du Secteur associatif.* »

ou « *Communication des associations et collectivités.* »

Concernant le Master Sciences Humaines et Sociales – Mention « *Education, Travail et Formation* » - Spécialité « *Expertise, Ingénierie, Direction d'organisations* », son dispositif VAE est piloté conjointement par l'UPEC et la CMJCF et non directement par notre service de formation. Il est cependant possible de contacter le responsable de formation de l'IFA afin de mieux appréhender les exigences attendues pour la validation du master et de connaître les démarches à réaliser pour une inscription.

Issue de la loi de modernisation sociale (17.01.2002), la VAE donne à la personne le droit de faire valider les acquis de ses expériences professionnelles et/ou bénévoles en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification. A côté de la formation initiale et de la formation continue, elle constitue ainsi une 3^{ème} voie d'accès aux certifications.

Rappelons également que la VAE est une démarche personnelle et volontaire s'inscrivant dans le cadre d'un projet professionnel. Il peut notamment s'agir de valoriser ses compétences, d'accroître ses possibilités de promotion, d'envisager un changement d'emploi ou de fonction, d'accéder à une formation ou bien de porter un regard distancié sur ses expériences.

Organisation du dispositif licence/VAE

□ Destinataires de l'action :

Toutes les personnes, salariées ou bénévoles du réseau des MJC, souhaitant acquérir la totalité du diplôme. L'effectif est limité à 15 personnes maximum.

□ Pré-inscription :

Une fiche de pré-inscription doit nous être obligatoirement retournée avant le **12 octobre 2012**. Cette fiche d'inscription a été adressée à toutes les MJC de Midi-Pyrénées. Elle peut également être communiquée sur simple demande.

□ Démarches :

Calendrier prévisionnel :

- Avant le 12 octobre 2012 : renvoi de la fiche de pré-inscription jointe
- Le 31 octobre : participation à un entretien individualisé et confirmation de l'admission au dispositif
- Avant la mi-novembre : prise de rendez-vous avec l'employeur pour le dossier de prise en charge financière
- Début février 2013 : 1^{ère} journée de regroupement
- De février à mai : accompagnement individuel et collectif
- Fin mai : finalisation et envoi des dossiers à l'Université de Paris Est Créteil
- De juin à septembre : organisation des jurys VAE

□ Mesures d'accompagnement :

Elles consistent à accompagner le candidat tout au long de sa démarche (*durée totale de l'accompagnement = 23 heures*).

Trois temps forts :

1. Trois réunions de travail collectif autour de la démarche
2. Un accompagnement individualisé méthodologique concernant la constitution du dossier VAE
3. Une préparation au jury de validation des compétences

→ *En fonction des résultats obtenus, des propositions de modules complémentaires seront proposées au cours de l'année universitaire 2013/2014 pour obtenir le diplôme final.*

❑ **Conditions :**

Pour bénéficier de ces mesures, il faut obligatoirement justifier de trois années d'expérience professionnelle et/ou bénévole dans le secteur ciblé par la licence universitaire.

L'admission dans la procédure VAE est acceptée uniquement après l'accord du responsable de formation suite à un entretien individualisé portant sur les expériences professionnelles et/ou bénévoles, les motivations ainsi que le projet professionnel du candidat.

❑ **Prise en charge :**

- Le coût de l'accompagnement VAE peut être prévu dans le cadre du plan de formation interne de l'employeur ou du congé VAE (CIF/VAE).
- Il est également possible, sur l'initiative de la personne souhaitant s'engager dans la VAE, de mobiliser son Droit Individuel à la Formation (DIF).

Présentation générale des diplômes

Licence professionnelle (diplôme universitaire de niveau 2)

- ❑ Unités d'Enseignement (UE) de la licence « Management des organisations du secteur associatif » :

UE 1. Environnement spécifique du monde associatif

Avoir une bonne connaissance du secteur associatif et de ses spécificités

UE 2. Droit des associations

Acquérir et maîtriser les spécificités juridiques des associations

Etre capable de situer l'action et la gestion de l'association dans son cadre juridique et légal

UE 3. Gestion des associations

Acquérir et maîtriser les outils de gestion

Acquérir et maîtriser les spécificités comptables des associations

Acquérir et maîtriser les spécificités de la fiscalité des associations

UE 4. Organisation stratégique des ressources

Maîtriser la fonction employeur

Savoir identifier les bonnes sources d'information en matière de gestion

Acquérir et maîtriser les outils de la bureautique

Conduire une équipe

UE 5. L'association acteur et producteur dans le contexte économique et social

Savoir positionner une structure associative sur un territoire concurrentiel

Savoir conduire et suivre un projet

Savoir négocier un contrat avec les collectivités publiques

Savoir organiser des manifestations

Acquérir et maîtriser les outils de communication

Savoir rédiger une note de synthèse ou un rapport d'activités

- Unités d'Enseignement (UE) de la licence « Communication des associations et collectivités » :

UE 1. Environnement et langages fondamentaux

Connaître le secteur de l'économie sociale et solidaire et des associations
Comprendre les principes et règles essentielles du droit de la communication
Connaître les bases du marketing stratégique
Comprendre les enjeux de la communication médiatique et de masse
Connaître les bases de la communication visuelle
Concevoir et rédiger l'ensemble des supports de communication
Connaissance de l'environnement : histoire, économie et institutions
Droit de la communication
Marketing des services non marchands
Média et communication de masse
Approche sémiologique de l'image
Expression professionnelle écrite et orale

UE 2. Méthodologie et outils de communication

Participer au diagnostic de la communication
Participer à l'élaboration d'un plan de communication
Suivre les relations avec les agences et les commanditaires
Suivre les relations avec les partenaires et les sponsors
Maîtriser les outils du marketing opérationnel (collecte)
Organiser et suivre les relations avec la presse
Communication institutionnelle et relations publiques, relations presse, technologie de l'information et de la communication

UE 3. Diagnostic et méthodologie de projet

Formaliser et conduire une recherche opérationnelle
Conduire et évaluer un projet
Situer un projet de communication dans son contexte
Gérer les contraintes et les ressources
Gérer la complexité et l'urgence
Etre autonome dans un contexte de délégation
Produire avec un collectif
Etudes et recherches. Méthodologie de l'enquête. Méthodologie de recherche documentaire
Méthodologie de la conduite de projet. Ateliers de production transverses

Master 2 (diplôme universitaire de niveau 1)

- Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs d'une UE (Ecue) du master 2 de la faculté des sciences de l'éducation et sciences sociales de l'Université Paris 12 Val de Marne :

UE 1. Contextes, enjeux et environnement des projets, dispositifs et organisations

Ecue 1. Mutations sociétales contemporaines – 36 h – : politiques publiques européennes, nationales et territoriales françaises, éthique et projet, développement durable, économie sociale et solidaire, les évolutions de la production : veille et qualité, les évolutions du marché du travail, les évolutions de la formation

Ecue 2. Environnement français, européen et mondial – 60 h –

Acteurs, contextes, enjeux

Institutions, cultures et civilisations

Animation et développement territorial : séminaire intensif dans un pays étranger (5 jours)

UE 2. Ingénierie de projets et méthodologie d'expertise

Ecue 1. Construction de l'objet d'étude et de recherche – 102 h – : modèle d'analyse et méthodologie d'enquête et d'observation, méthodologie de projet, d'évaluation et d'expertise.

Analyse des données : méthodes de prospective, dévaluation, de mesure de la qualité, outils quantitatifs et qualitatifs.

Ecue 2. Ingénierie des compétences et de la formation – 42 h – : modalités et dispositifs de la formation, apprentissage, qualité, expérience, professionnalisation, intermédiation...

Ecue 3. Techniques et méthodes de direction – 42 h – : management d'équipes, conduite de réunions, procès de décision.

UE 3. Langages et outils

Ecue 1. Analyse des fonctions et pilotage d'organisation – 42 h – : techniques d'analyse des ressources humaines, communication, sociologie des organisations et des institutions

Ecue 2. Analyse juridique et analyse des coûts de fonctionnements – 42 h – : droit du travail, techniques, modalités d'élaboration budgétaires et outils d'analyse budgétaire

Ecue 3. Langages – 36 h – : langues étrangères et informatique

UE 4. Expertise spécifique aux champs professionnels de la formation et du développement

Ecue 1. Approfondissement des savoirs et outils selon les thématiques propres à l'animation et au développement territorial – 60 h –

UE 5. Organisation et dynamique de construction des compétences et des savoirs

Ecue 1. Les différents modèles de processus de construction des connaissances : modalités et dispositifs d'acquisition des connaissances – 42 h –

Ecue 2. Savoirs et compétences professionnelles, acquis de l'expérience et modes de validation – 42 h –

UE 6. Conception et ou expertise d'un projet, d'un dispositif ou d'une organisation du secteur de l'animation et ou développement territorial

Ecue 1. Stage ou terrain de recherche – 50 h –

Ecue 2. Mémoire (dont soutenance) – 83 h –